



ETAT-MAJOR

Secrétariat de direction

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

4^{ème} réunion de 2024

Séance du 5 décembre 2024

Délibération

PV n° 13

Objet : Appui à projet de thèse en histoire de Mme Salomé LANEZ / Convention CIFRE pour financement

Date de convocation :
22 novembre 2024

Réceptionnée à la
Préfecture le :

Affichée le :

L'an deux mille vingt-quatre, 5 décembre à 18 heures,

le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à l'état-major du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de M. Philippe PICHERY.

• **Membres de droit**

Membres présents : 2

Monsieur le Directeur de cabinet de M. le Préfet Charles NOÏN
Monsieur le Payeur départemental Gilles CLIPET

• **Membres ayant voix délibérative**

Membres en exercice : 22

Membres présents : 14

Mesdames Sylviane BETTINGER, Estelle BOMBERGER-RIVOT, Arlette MASSIN.
Messieurs Alain BALLAND, Bruno BAUDOUX, Philippe DALLEMAGNE, Olivier DUQUESNOY, Olivier GIRARDIN, Patrick GROSJEAN, Jean-Michel HUPFER, Jean-Louis OUDIN, Philippe PICHERY, Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.

Membres absents excusés non représentés : 8

Mesdames Angélique GUILLEMINOT, Sonia MEIRHAEGHE, Agnès MIGNOT, Elisabeth PHILIPPON.

Messieurs Guy BERNIER, Philippe BORDE, Jean-Marie CAMUT, Didier LEPRINCE.

- **Membres ayant voix consultative**

Membres titulaires présents : Col Rémy ANDRIOT, Directeur départemental des services d'incendie et de secours, Chef du corps départemental, Médecin de classe normale Maxime ROSETTI, Cne Nicolas RUINET, Adc Alain GENNERET, Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, Adc Cyrille RAPHAEL.

Membres représentants présents : Col Maxime KOCH, Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, Ltn Thierry LANE, Sgt Emilie CHAMOIN, Mme Céline HEITZMANN.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-58 et R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu la délibération n°3 du Conseil d'Administration du SDIS en date du 20 septembre 2021 portant sur la composition du Conseil d'Administration et sur la composition et l'élection des membres du Bureau ;

Vu le rapport de présentation ci-après ;

Madame Salomé LANEZ a œuvré, dans le cadre de son master histoire – Parcours Normes, Cultures, Pouvoirs- à restituer l'histoire des sapeurs-pompiers de l'agglomération troyenne.

Son travail passionnant a permis de porter au jour l'organisation des secours face à l'incendie entre la période de 1870 et 1914, histoire qui marque encore le fonctionnement du SDIS de l'Aube.

Dans l'élan de son mémoire de Master, valorisé d'un 19/20, Madame Salomé LANEZ souhaite poursuivre ses recherches dans le cadre d'un doctorat au sein de l'Université de Reims. Le projet de thèse se focaliserait sur l'étude des sapeurs-pompiers pendant la 1^{ère} guerre mondiale.

Madame Salomé LANEZ a sollicité le SDIS de l'Aube afin d'obtenir une prise en charge sous forme d'un CDD de 3 ans. La rémunération du doctorant contractuel est fixée par arrêté du 26 décembre 2022 soit en 2025, 2 200 € brut par mois (26 400 € brut par an) et 2 300 € brut par mois (27 600 € brut par an) en 2026.

A ce jour, une demande de financement a été déposée auprès de l'ANRT (Association Nationale Recherche et Technologie) qui gère le dispositif CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) afin de financer à hauteur de 14 000 € par an pendant 3 ans ce CDD de doctorant contractuel.

Dans le cas où le financement par le dispositif CIFRE serait refusé, le CDD de madame Salomé LANEZ ne se concrétisera pas.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

à l'unanimité,

APPROUVE la prise en charge sous forme d'un CDD de 3 ans dans le cadre du doctorat de Madame Salomé LANEZ sous condition d'un financement du dispositif CIFRE ;

AUTORISE le Président à signer la convention et tout autre document afférent à ce dossier ;

INSCRIT au budget les crédits correspondants.

Fait le **12 DEC. 2024**

Votes pour : 14

*Mesdames Sylviane BETTINGER, Estelle
BOMBERGER-RIVOT, Arlette MASSIN.*

*Messieurs Alain BALLAND, Bruno BAUDOUX,
Philippe DALLEMAGNE, Olivier DUQUESNOY,
Olivier GIRARDIN, Patrick GROSJEAN, Jean-Michel
HUPFER, Jean-Louis OUDIN, Philippe PICHERY,
Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.*

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Président du Conseil d'Administration



Philippe PICHERY